.. les uns & les autres jouissent de la mêmé immunite, & il affranchit le domaine re-" ligieux de toute impolition. Ce prince, instruit que quelques officiers de son fils . Pepin, roi d'Italie, troubloient les ec-, cléfiaftiques dans leurs privileges , lui écri-, vit de faire ceffer ce trouble, & de laif-, fer jouir en paix l'églife & les personnes , attachées à son service, de leurs préro-, gatives, afin que Dieu bénisse son regne & v attache une abondante récompense. . On lit dans le livre des capitulaires; chap. 407, ces maximes si souvent rapportées & adoptées dans les affemblées de la nation : ,. Tout ce qui est offert à y. Dieu est sans contredit confacre; non-feu-35 lement ce qui est offert en facrifice par 5, les prêtres sur l'autel, est une oblation 5, des fideles, mais généralement tout ce s, qui est donné à l'église, soit meubles ou , immeubles , champs , bois , pres &c. Tout , est offert & confacre à Dieu, & mis en » la dépendance des prêtres , & comme Je-, fus-Christ & l'église, son épouse, ne font 33 qu'une même personne & qu'un même poss, fesseur, le bien de l'église est le bien de s, Jesus-Christ; ce qui est offert à l'église s, est offert à Jesus - Christ; ce qui est en-35 levé à l'églife est enlevé à Jesus Christ; s, mais ceux qui enlevent ce qui appartient à 3. Jesus-Christ, le roi des rois, le seigneur 33 des seigneurs, sont coupables de sacri-3) lege ... Voici comment s'exprimoit en , 803, la nation assemblée à Worms, dans une requête présentée à Charlemagne pour empêcher les évêques d'allet à la guerre. o, Ce n'est pas que nous voulions, sous ce